

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE PAR LE CCAS D'ACHICOURT

Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Achicourt peut octroyer une aide de 400 € à ses jeunes habitants pour l'obtention de leur permis de conduire.

Les critères d'éligibilité sont :

- jeunes de 17 à 25 ans
- lycéens, étudiants, apprentis, demandeur d'emploi, salarié
- conditionné à 35h d'engagement citoyen

Le CCAS examine les dossiers et décide l'attribution en fonction des critères financiers, d'insertion et citoyen. Le versement de cette bourse s'effectuera après examen du dossier, de la réalisation des 35h d'engagement ainsi que l'obtention du code de la route.

<https://achicourt.fr/demarches-services/social/ccas/>

CCAS d'Achicourt:

4 place Jean-Jaurès

62217 - Achicourt

<https://achicourt.fr/demarches-services/social/ccas/>